

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de THÔNES



**MAIRIE
DE
SERRAVAL**

Serraval, le 10 décembre 2013

Le Maire

A

**Mesdames et Messieurs les Habitants de
Serraval**

74230 SERRAVAL

Chers Habitants,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, en
Mairie, le :

**Jeudi 19 décembre 2013
A 20 h 30**

Ordre du jour :

- Approbation Compte Rendu dernière réunion
- Fixation des prix de l'eau 2014
- Virements de crédits. Vote de crédits complémentaires
- Gratification à un stagiaire
- Compte Rendu Commission Urbanisme
- Informations actualités
- Informations et questions diverses

Je vous prie de croire, Chers Habitants, à l'assurance de mes sentiments les
meilleurs.

Jean-Louis RICHARME

Affichée le : 10/12/2013



74230 SERRAVAL / ☎ 04 50 27 50 09 / Fax 04 50 27 54 21
mairie@serraval.fr

SEANCE N°12 DU 19 DECEMBRE 2013 : DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-neuf décembre deux mille treize, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RICCHARME, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2013

Présents : Jean-Louis RICCHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Stéphane BOISIER a été élu secrétaire de séance.

DEL_12702013.

Objet : **Modification de l'état d'assiette des coupes pour 2014.**

Conseillers en exercice : 10
 Conseillers présents : 10
 Conseillers votants : 10
Résultats des votes
 pour : 10
 contre : 0
 abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° DEL_09542013 présentant l'état d'assiette des coupes pour l'année 2014.

Il convient de la modifier car la coupe de la parcelle 31 sera proposée désormais en vente de bois sur pied et non plus en bois façonnés.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de vendre la coupe 2014 de la parcelle 31 en bois sur pied.

Conseillers en exercice : 10
 Conseillers présents : 10
 Conseillers votants : 10
Résultats des votes
 pour : 10
 contre : 0
 abstention : 0

DEL_12712013.

Objet : **Tarifs de l'eau pour 2014.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs et prestations du service d'eau pour l'année 2014 :

➤ **Les tarifs**

- a) redevance annuelle
- | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| * abonnement | 92,88 € |
| * consommation | |
| - de 0 à 50 m3 | 3,10 €/m3 |
| - de 51 m3 à 100 m3 | 1,74 €/m3 |
| - au-delà de 100 m3 | 0,68 €/m3 |
| * location du compteur | 9,29 € |
| * redevance « pollution domestique » | au taux fixé par l'Agence de l'Eau |
- b) compteur de chantier (forfait) **54 €**
- c) participation au raccordement sur le réseau d'eau : **211 €**.

- d) remplacement compteur gelé : coût d'achat par la Commune du compteur à son fournisseur.
- e) fermeture et ouverture de l'alimentation en eau à la demande de l'abonné : **40 €**.

➤ **La facturation du forfait « compteur de chantier »**

Elle sera facturée à tout pétitionnaire d'une autorisation de construire ou de rénover, au titre de l'exécution du chantier. A l'issue des travaux, un compteur d'eau individuel sera installé par les soins de la Commune, et la comptabilisation de la consommation réelle deviendra effective à dater de la pose de ce compteur définitif.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **ACCORTE** les tarifs et les modalités de facturation proposés ci-dessus.

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

DEL_12722013.

Objet : Indemnité pour une stagiaire à l'accueil de la mairie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une lycéenne a effectué un stage à l'accueil de la mairie du 18 au 23 novembre 2013 dans le cadre scolaire.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une indemnité à cette stagiaire.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser une indemnité de 50 € à la stagiaire pour les quatre jours de présence.

SEANCE N°12 : DEL_12702013 ; DEL_12712013 ; DEL_12722013. AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU LE : 26 décembre 2013			
Jean-Louis RICHARME	Nicole BERNARD- BERNARDET	Stéphane BOISIER	Benoît CLAVEL
Monique D'ORAZIO	Corinne GOBBER	Bruno GUIDON	Jean-Claude LOYEZ
Alain MARCHISIO	Jean-Luc THIAFFEY- RENCOREL		